

# **BULLETIN D'ADHÉSION 2025 - PERSONNE PHYSIQUE**

#### Association Orchestre à l'École

En adhérant à l'association Orchestre à l'école, nous vous inscrivons à la newsletter. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de bien vouloir vous désabonner.

Mode de règlement
Chèque (à l'ordre d'Orchestre à l'École)
Virement (coordonnées bancaires ci-dessous)
Une facture vous sera prochainement adressée par mail.
à l'association Orchestre à l'École ? Travaillez-vous pour/autour d'un orchestre à ssement/ville ?
m'engage à régler le montant coché ci-dessus dans les plus brefs délais, la cotisation
le

#### Coordonnées bancaires de l'association

Par chèque: 20 rue de la Glacière - BL 75 - 75013 PARIS

Par virement : BIC : BNPA FR PP XXX - IBAN : FR76 3000 4008 0500 0101 5403 670

## **ENVOYER LE FORMUALIRE**

### Orchestre à l'Ecole

Siège social : 20 rue de la Glacière 75013 PARIS - Tél : 01 44 49 02 58 SIRET : 508 980 992 00046 - SIREN : 508 980 992 - APE : 8552Z

Contact : Diane Scribe, Chargée de mécénat et d'administration, diane.scribe@orchestre-ecole.com

<sup>\*</sup> Toute somme versée en supplément de la cotisation mentionnée sur ce bulletin sera considérée comme un don versé au profit de l'Association, vous recevrez dans ce cas un reçu fiscal (en plus du reçu de cotisation) à hauteur du montant supplémentaire versé.

<sup>-</sup> exemple 1 : si nous recevons un virement de 60€ : 50€ seront enregistrés au titre de la cotisation annuelle et 10€ en tant que don, ouvrant droit à la réception d'un reçu

<sup>-</sup> exemple 2 : dans le cas d'un membre bienfaiteur à 750€ : 50€ seront enregistrés au titre de la cotisation annuelle et un reçu fiscal de 700€ à titre de don vous sera envoyé.